

- N.M. -

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Astrida , le 23 août 1956.-
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

(1) N° 5986/Just.



Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Aff. RWAMPOGAZI.

A Monsieur le Greffier du Tribunal de Résidence

à

K I G A L I.

Monsieur le Greffier,

Suite à votre lettre n° I258/RP 1739. du 25 juillet 56,
j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe P.V. de remise en
double exemplaire.-

L'Officier de Police Judiciaire,

STRIJBOES A.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

PROCES-VERBAL D' REMISE D'OBJETS SAISIS

Aff.
RMP.7079/D.

L'an mil neuf cent cinquante, **six** le, **22e.** jour
du mois de **août**

Nous, **A. STRIJBOS**

Officier de **Police Judiciaire** Ministère Public près le Tribunal de Première Instance d'Usumbura,

Nous trouvant à **Astrida**

en présence des témoins **MPAMO Tharcisse**

avons remis au (à la) nommé (e) **Mr. LENOIR E., Comptable C.A.C. Astrida**

les objets saisis ci-après, dont nous avons donné main-levée, objets inscrits au
R.O.S sous le numéro

2 registres ROS.1197/P.

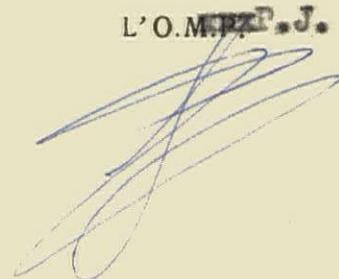
Dont acte.

Le réceptionnaire,



L'O. **M.P.F. J.**

Les témoins,



GRIFFIE TRIBUNAL RESIDENCE
KIGALI

Kigali, le 25 juillet 1956

N° 1258/RP. 1739

Objets saisis
Aff. RWAMPOGAZI

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
à ASTRIDA

21.7.56
3935/jud.
Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Tribunal a prononcé mainlevée et restitution au propriétaire des objets saisis suivants:

2 registres

Veuillez donc bien les remettre à ~~xxxxxxxxxx~~ CAC. Astrida

et me faire tenir P.V. de remise en double exemplaire.

N-B. Ces objets - vous sont envoyés par même courrier,
- ~~se trouvent chez vous.~~

LE GRIFFIER
F. BELFOSSE

